

# Prévenir et faire face aux situations de harcèlement au travail

Mettre en place les mesures d'action et de prévention afin de respecter vos obligations de protection des salariés.

## OBJECTIFS :

- 1/ Comprendre le cadre juridique du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes.
- 2/ Identifier les situations de harcèlement et les comportements à risque.
- 3/ Anticiper les situations de harcèlement et élaborer une politique de prévention.
- 4/ Savoir répondre aux signalements et mettre en place les mesures nécessaires.

## PUBLIC :

Dirigeant, DRH, RRH, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes dans l'entreprise, managers



**Durée :** 1 jour  
(7 heures)



**Tarif :** Consulter notre calendrier

## PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail.

## PROGRAMME :

intra-entreprise    inter-entreprise

### Introduction et tour de table (0,25h).

### Cadre juridique du harcèlement au travail (1,25h) :

- Cadre juridique,
- Rôle et obligations de l'employeur,
- Définition du harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes et distinction avec d'autres formes de souffrance au travail.

### Identification des situations de harcèlement (2h) :

- Profils des protagonistes et techniques utilisées,
- Illustrations du harcèlement sexuel et agissements sexistes,
- Illustrations du harcèlement moral,  
    > Atelier pratique.

### La prévention du harcèlement au travail (1,5h) :

- Sensibilisation et formation des équipes,
- Mise en place d'une politique de prévention et outils,
- Rôle des acteurs internes et externes,  
    > Atelier pratique.

### Réagir face au signalement de faits de harcèlement (1,5h) :

- La prise en compte du signalement,
- Mesures préliminaires,
- L'enquête.

### Enjeux économiques et contentieux (0,5h) :

- Enjeux économiques pour l'entreprise,
- Contentieux.

### Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

### Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

## CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr • 03 87 74 33 65

**sseti**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR